



16 octobre 2018

Excellence,

En ma qualité de Rapporteur spécial chargé du suivi des observations finales du Comité des droits de l'homme, j'ai l'honneur de me référer à l'examen du sixième rapport périodique du Maroc par le Comité lors de sa 118<sup>ème</sup> session en octobre-novembre 2016.

A l'issue de cette session, les observations finales du Comité ([CCPR/C/MAR/CO/6](#)) ont été transmises à votre mission permanente. Vous vous souviendrez qu'au paragraphe 52 des observations finales, le Comité demandait au Maroc de fournir, dans un délai d'une année, des informations relatives aux sujets de préoccupations identifiées aux paragraphes 18 (lutte contre le terrorisme), 24 (interdiction de la torture et des mauvais traitements) et 42 (liberté d'association et activités des défenseurs des droits de l'homme) des observations finales.

Une [lettre de rappel](#) a été adressée à votre mission permanente le 18 avril 2018. Toutefois, lors de sa 124<sup>ème</sup> session qui s'est tenue à Genève en juillet 2018, le Comité a constaté que l'information requise n'avait toujours pas été reçue.

A la lumière de ce qui précède et dans un esprit d'ouverture et de transparence, j'aurais souhaité vous rencontrer, ou rencontrer un représentant de votre mission permanente, afin de discuter de cette question. Je vous invite ainsi à une réunion le **mercredi, 31 octobre 2018, à 14h30** au Palais Wilson (salle 4-083). Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer votre disponibilité pour cette réunion en contactant [ccpr@ohchr.org](mailto:ccpr@ohchr.org).

Veuillez accepter, Excellence, l'assurance de ma plus haute considération.

Mauro Politi

Rapporteur spécial chargé du suivi des observations finales du  
Comité des droits de l'homme

S.E. M. Omar Zniber  
Ambassadeur  
Représentant permanent  
Courriel : [maroc@mission-maroc.ch](mailto:maroc@mission-maroc.ch)